

Nom - Prénom	Club
--------------	------

INITIE EN RAQUETTES A NEIGE : GROUPES DE COMPÉTENCES

THEME 1	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-1.1 - Niveau de pratique			
INI-1.2 - Expériences - Liste de randonnées			

THEME 2	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-2.1 : Progression et techniques de sécurité en raquettes			
INI-2.2 : Progression en neige dure en raquettes à neige			

THEME 3	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-3.1 : Mon matériel, mon équipement			
INI-3.2 : Bons comportements en sports de neige			
INI-3.3 : Environnement de pratique - milieu montagne			
INI-3.3.1 : Connaître le milieu de pratique, limiter son impact et se protéger	Mise en place 2025		
INI-3.3.2 : Evoluer dans le milieu montagne			
INI-3.4 : Environnement de pratique - milieu enneigé			
INI-3.4.1 : Connaître le milieu enneigé, les avalanches, le milieu glaciaire			
INI-3.4.2 : Prévenir les accidents en milieu enneigé			
INI-3.4.3 : Intervenir en cas d'accidents			

THEME 4	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI- 4.1- La pratique des activités dans les clubs		Mise en place 2025	



INITIE en Raquettes à Neige
 Parcours de formation en randonnée montagne

ATTESTATION PRATIQUANT

Version 1.0



Fiche de compétences

Cette fiche est mise à disposition des clubs et des pratiquants en raquettes à neige. Elle permet de suivre l'acquisition des compétences de chaque pratiquant autour des 4 THEMES suivants :

THEME 1 : Niveau de pratique et expériences

THEME 2 : Progression et sécurité dans la pratique

THEME 3 : Prévention et environnement de pratique

THEME 4 : Environnement fédéral, des clubs et des pratiques

La validation de l'ensemble des groupes de compétences (regroupement de compétences par rubrique) notés de 1.1 à 4.1 et résumés en page 4, permet l'attribution de l'**attestation de compétences « INITIE EN RAQUETTES A NEIGE »**. Les groupes de compétences peuvent être intégrés au profil de chaque pratiquant dans le système d'informations fédéral (EXTRANET) : application « **Attestation pratiquant** ».

Attestation de compétences - INITIE en raquettes à neige

Je suis initié à la pratique de la raquette à neige: techniques de base, connaissance du milieu et de l'environnement de pratique, des bons comportements.

Je dispose d'une expérience de la raquette à neige en lien à mon niveau de pratique.

Je connais l'offre de formation pratiquant qui m'est proposée (INITIÉ, PERFECTIONNÉ, SPÉCIALISÉ) permettant d'acquérir des compétences complémentaires en raquettes à neige.

Je peux poursuivre ma formation en suivant l'un des deux parcours suivants :

PARCOURS 1 : vers plus d'autonomie dans ma pratique **progressivement** de la randonnée montagne (niveau PERFECTIONNE) puis de la raquettes à neige (niveau SPECIALISE),

PARCOURS 2 : vers plus d'autonomie **directement** dans ma pratique de la raquette à neige (niveau SPECIALISE).

Initié en raquettes à neige

1

NIVEAU - EXPÉRIENCES

1.1 - NIVEAU DE PRATIQUE

- ☐ Randonner pendant 4 à 5 heures sur des pentes jusqu'à 25° avec un sac à dos pour une randonnée à la journée.

1.2 - EXPÉRIENCES - LISTE DE RANDONNÉES

- ☐ Disposer d'une liste de 5 courses récentes de 4 à 5 heures sur des pentes jusqu'à 25°

2

PROGRESSION ET SÉCURITÉ DANS LA PRATIQUE

2.1 - PROGRESSION ET TECHNIQUES DE SÉCURITÉ EN RAQUETTES

Mes compétences validées :

- ☐ Connaître les différentes cotations de référence
- ☐ **Maîtriser** l'utilisation et le réglage de mon matériel
- ☐ Fixer ses raquettes sur le sac à dos pour une progression à pied.
- ☐ **Maîtriser** l'utilisation des cales de montée et bâtons en fonction de la pente afin de gérer ses efforts et sa stabilité
- ☐ **Maîtriser** la descente en neige profonde ou dure sur des pentes jusqu'à 25°

2.2 - PROGRESSION EN NEIGE DURE

Mes compétences validées :

- ☐ Stopper une chute ou glissade.
- ☐ Régler et chauffer ses crampons (crampons avec des lanières non élastiques).
- ☐ Évoluer avec des crampons (montée, descente, traversée horizontale) dans des pentes faibles à modérées (jusqu'à 25°).

3

PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.1 - MON MATÉRIEL, MON ÉQUIPEMENT

Mes connaissances/compétences validées :

- ☐ Lister le matériel de sécurité indispensable pour toutes sorties : DVA, sonde, pelle à neige, téléphone chargé (secours).
- ☐ Adapter sa tenue vestimentaire et son équipement personnel (dont sac à dos, crampons) selon le type de randonnée, les conditions nivo-météo prévues et les consignes du responsable de la sortie.
- ☐ Identifier les éléments matériels à vérifier : niveau des piles DVA, sonde (tension et verrouillage), pelle, raquettes, bâtons, inspection des pointes, ...

3

PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.2 - LES BONS COMPORTEMENTS EN SPORTS DE NEIGE

- COMMUN SPORTS DE NEIGE

- ☐ Contribuer à une analyse des risques (3X3) avec l'encadrant.
- ☐ Expliquer et respecter les consignes données par l'encadrant, et en particulier la distance entre les participants selon le terrain et les risques.
- ☐ Expliquer en quoi mon comportement et mon niveau physique et technique à une influence sur le groupe et la réussite du projet.
- ☐ Savoir identifier si une course est adaptée à son niveau physique et technique.

3.3 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE

3.3.1 - CONNAÎTRE LE MILIEU DE PRATIQUE, LIMITER SON IMPACT ET SE PROTÉGER

- EXPÉRIMENTATION EN 2025

- ☐ Connaître et respecter le milieu de pratique.
- ☐ S'adapter et se protéger dans le milieu de pratique.

3.3.2 - ÉVOLUER DANS LE MILIEU MONTAGNE

FORMATION INITIE 3.3 - MILIEU MONTAGNE (CO1)

- ☐ Interpréter les informations principales d'une carte topographique (échelle, couleurs, relief, pente, symboles, ...).
- ☐ Se situer sur une carte par bonne visibilité : carte et paysage..
- ☐ Connaître les bases de l'utilisation d'une boussole, d'un altimètre et d'un outil de géolocalisation par satellite.
- ☐ Savoir suivre un itinéraire peu complexe sur sentier, dans de bonnes conditions d'évolution (météo, nivologie, événements).
- ☐ Savoir transmettre sa position (y compris GPS/smartphone) en cas de secours.

3.4 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE ENNEIGÉE

FORMATION INITIE 3.4 - MILIEU ENNEIGÉ (NA1)

3.4.1 - CONNAÎTRE LE MILIEU ENNEIGÉ, LES AVALANCHES, LE MILIEU GLACIAIRE

- ☐ Connaître le principe d'hétérogénéité du manteau neigeux et de déclenchement des avalanches.
- ☐ Identifier les autres risques liés au milieu enneigé : milieu glaciaire, corniches, glissade, pentes au-dessus et en dessous.

3.4.2 - PRÉVENIR LES ACCIDENTS EN MILIEU ENNEIGÉ : DÉMARCHÉ 3X3

- ☐ Comprendre le bulletin météo et le BERA et connaître les principales situations avalancheuses typiques.
- ☐ Savoir identifier les signes de danger sur le terrain.
- ☐ Expliquer en quoi le degré de danger BERA et l'inclinaison des pentes sont deux paramètres essentiels de l'analyse du risque, en plus des facteurs liés au groupe.

3.4.3 - INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT EN MILIEU ENNEIGÉ

- ☐ Maîtriser l'utilisation de son matériel de sécurité personnel : DVA, sonde, pelle.
- ☐ Réussir le test de localisation (DVA et sondage) de 2 victimes d'avalanche.
- ☐ Préciser les types d'actions à mener dans une situation d'avalanche, et les mettre en place sur le terrain en suivant les consignes de l'encadrant.

4

ENVIRONNEMENT FÉDÉRAL ET DES CLUBS

4.1 - LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DANS LES CLUBS

EXPÉRIMENTATION EN 2025

- ☐ Connaître les principes de réalisation des activités collectives dans un club.
- ☐ Identifier les obligations des participants, des encadrants, du club dans les activités.
- ☐ Connaître les principes des garanties de son assurance ainsi que celles de la fédération.

Fiches de compétences

Version 2.0

MODE D'EMPLOI

Fiches de compétences : principe

Les fiches de compétences sont mises à disposition des adhérents, des clubs et des comités territoriaux de la FFCAM. Elles proposent un cadre permettant aux formateurs d'organiser simplement la formation des pratiquants dans toutes les activités.

Elles permettent un suivi de l'acquisition des compétences d'un pratiquant sur la base de deux niveaux de pratiques successifs, « INITIE », « PERFECTIONNE » et « SPECIALISE » :

- **INITIE** : je suis initié à la pratique du ski de randonnée.
- **PERFECTIONNE** : je pratique le ski de randonnée en groupe autonome.
- **SPECIALISE** : Je dispose de compétences avancées me permettant de pratiquer le ski alpinisme.

Pour chaque niveau (INITIE, PERFECTIONNE et SPECIALISE), les compétences sont organisées en quatre THEMES, ces thèmes étant identiques quelle que soit l'activité. Chaque thème comporte plusieurs groupes de compétences. Chaque groupe de compétences est validé quand toutes les compétences le sont. Seuls les groupes de compétences validés devront être reportés dans l'application « **attestation pratiquant** » disponible dans « l'espace licencié ». Le pratiquant peut suivre ainsi sa progression et les compétences lui restant à acquérir s'il souhaite valider le niveau INITIE, PERFECTIONNE ou SPECIALISE.

Un pratiquant ayant validé toutes les groupes de compétences dispose alors automatiquement du niveau **INITIE, PERFECTIONNE ou SPECIALISE dans une activité**. Ces informations sont disponibles dans son «espace licencié».

Validation des connaissances/compétences :

La validation des compétences donne de fait au formateur un rôle d'évaluateur. Il peut valider chaque compétence au fil du temps d'apprentissage, lors d'activités au sein du club, ou lors d'un stage, un rassemblement, une sortie collective, un cycle de formation... La validation des compétences/connaissances n'est donc plus nécessairement une traditionnelle « validation de stage ».

Dans chacune de ces situations, il est tout à fait possible de ne valider que certaines compétences. Le formateur précisera alors au pratiquant le processus nécessaire permettant de compléter son apprentissage : plus d'expériences, plus de diversités dans les terrains de pratique, un autre cycle de formation, un autre stage ...



THEMES : mode d'emploi

Qui peut valider les fiches de compétences ?

INITIES : Les encadrants brevetés (initiateurs, instructeurs) sont formés pour valider les groupes de compétences au niveau INITIE. Les professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM » pourront également valider ces groupes de compétences.

PERFECTIONNES et SPECIALISES : les instructeurs sont compétents pour valider les compétences au niveau PERFECTIONNE et SPECIALISE ainsi que certains professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM ». Certains initiateurs disposant d'une bonne expérience de formateur dans leur club ou dans leur comité peuvent également valider les compétences au niveau PERFECTIONNE ou SPECIALISE. Pour ces initiateurs, une demande faisant état de leurs compétences est à faire par le président du club ou du comité territorial (accréditation « hors cadre » à valider des compétences).

Agrément des professionnels

Un agrément « formateur FFCAM » sera attribué aux professionnels qui le souhaitent par la Direction Technique Nationale (DTN) en fonction de leurs prérogatives professionnelles, et sous réserve de disposer d'une information préalable sur le système de formation de la FFCAM. Il est en effet nécessaire que ces professionnels puissent « porter » le système de formation de la FFCAM auprès des pratiquants, et qu'ils puissent les accompagner dans leur parcours de formation. Cet agrément ne porte que sur la formation des pratiquants.

Contenu des fiches de compétences :

Pour simplifier la lecture des compétences, la fiche est construite autour de (1) connaissances, de (2) compétences (élémentaires) et de (3) compétences maîtrisées.

Les connaissances doivent être vues comme un « savoir » ne nécessitant pas d'expérience. Les compétences doivent être vues comme un « savoir-faire » ou un « savoir-être » associé à une expérience plus ou moins importante. Exemple appliqué au ski de randonnée :

- **Connaissance** : je connais le principe de la conversion aval - je suis capable de l'expliquer. Je n'ai pas besoin de la réaliser.
- **Compétence** : je sais réaliser une conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique que j'ai reproduit quelques fois avec succès.
- **Compétence maîtrisée** : Je maîtrise la conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique dans des situations très diverses, et je l'ai reproduite un grand nombre de fois : je suis capable de la montrer et de l'expliquer.

Une compétence maîtrisée relève souvent d'une problématique de sécurité, et nécessite plus de répétition set donc d'expériences pour s'assurer de sa maîtrise. Ce type de compétences commence par le mot « maîtriser ».

1

NIVEAU -
EXPÉRIENCE

Ces deux groupes de compétences peuvent être évalués par le formateur lors de sorties collectives, d'un rassemblement, d'un camp ... afin de vérifier que le niveau de pratique et d'expérience du pratiquant est conforme au niveau attendu. Il n'est pas forcément nécessaire de mettre en place des tests.

La liste de courses ne peut pas à être certifiée par le formateur qui n'a pas nécessairement participé à ces sorties. Par contre, ce dernier peut attester une adéquation entre le niveau attendu par la liste de courses et la pratique observée sur le terrain. Une discussion informelle entre le pratiquant et le formateur peut venir consolider cette observation, ce dernier pouvant proposer de renforcer cette expérience qui peut être considérée comme insuffisante par rapport au niveau attendu.

2

PROGRESSION ET
SÉCURITÉ DANS
LA PRATIQUE

Ce thème porte sur les techniques de progression et de sécurité dans l'activité. Les groupes de compétences peuvent être validés à tout moment, y compris en dehors d'un stage. Il n'y a donc pas lieu de faire une déclaration de stage sauf si vous souhaitez diffuser une proposition de formation sur le site www.ffcam.fr. Certains groupes de compétences peuvent être transversaux à d'autres activités. La validation de l'un donne automatiquement validation de l'autre.

Complémentaire aux fiches de compétences, un référentiel sera mis à disposition précisant chaque connaissance/compétence de cette fiche. Les formateurs pourront ainsi mettre en place les formations correspondantes en fonction de ce référentiel.

3

PRÉVENTION ET
ENVIRONNEMENT
DE PRATIQUE

Ce thème comporte des groupes de compétences transversaux à d'autres activités. Par exemple, le groupe de compétences « Milieu montagne » est transversal à la randonnée montagne, l'alpinisme, le vélo de montagne, la raquette à neige, .. Dès lors que ce groupe de compétences est validé, il l'est automatiquement dans les autres activités de façon transversale.

Les groupes 3.3 et 3.4 correspondent aux compétences acquises lors des traditionnels stages Carto-Orientation (1 ou 2) ou Neige Avalanche (1 ou 2). Il convient donc aux pratiquants de suivre ces stages pour valider les compétences correspondantes. Le groupe 3.3 évoluera afin d'intégrer des compétences en matière de « météo » et des « connaissances sur l'environnement montagne ».

4

ENVIRONNEMENT
FÉDÉRAL ET DES CLUBS

Ce thème porte sur l'environnement fédéral, des clubs et des pratiques. Ce thème est totalement transversal à toutes les activités et porte sur des éléments de compréhension des activités dans un club, de la formation à la FFCAM, ... S'il est validé, il l'est automatiquement pour toutes les activités

Ce thème sera mis en place en 2025.